

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18084- 70ÈME ANNÉE

## Les gendarmes enquêtent à la Région Réunion **Elie Hoarau demande à Didier Robert d'informer les élus sur la régularité des marchés de la NRL**

L'attribution des marchés publics de la nouvelle route du littoral fait l'objet d'une enquête. C'est ce qu'a confirmé officiellement la Région Réunion suite à la révélation dans la presse du passage de gendarmes au siège du Conseil régional. Elie Hoarau, conseiller régional, a donc écrit à Didier Robert, président de l'assemblée. L'élu demande donc que tous les conseillers régionaux soient informés «sur la régularité et la justification des marchés en cause». Voici la reproduction de la lettre adressée le 23 février 2015 par Elie Hoarau au président de la Région Réunion.

GRANDS CHANTIERS RÉGIONAUX

Monsieur le Président,

La presse a fait état récemment d'une enquête de gendarmerie ordonnée par le Procureur de la République sur des irrégularités de nature pénale, c'est-à-dire graves, ayant pu affecter des marchés publics liés à la Nouvelle Route Littorale.

La Région a confirmé par un communiqué l'existence d'une enquête pénale, c'est-à-dire en définitive de soupçons de nature à conduire à la saisine du tribunal correctionnel.

Nous sommes chargés en notre qualité d'élus régionaux de veiller à la bonne gestion de la Collectivité.

Aussi nous vous demandons de bien vouloir, dans les meilleurs délais, informer l'ensemble des élus sur la régularité et la justification des marchés en cause, que vous avez signés au nom de la Collectivité dans laquelle nous sommes tous associés et ce, par un rapport écrit et circonstancié.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération très distinguée.

Elie Hoarau

2 milliard d'euros

## François Hollande lance l'appel de Manille aux Philippines Vers un accord universel sur le climat

Le président François Hollande s'est rendu à Manille aux Philippines, jeudi 26 février, pour plaider pour un accord universel sur le climat lors de la Conférence mondiale qui aura lieu à la fin de l'année à Paris.



Le cyclone Haiyan était le plus puissant jamais mesuré.

**D**ésireux de réussir la conférence de Paris, François Hollande a appelé avec son homologue philippin, Benigno Aquino, à un accord « ambitieux, équitable et universel ». Pour le président français, « l'appel de Manille, c'est pour que le monde soit plus juste, entre les pays développés et les pays fragiles, entre les pays riches et les pays pauvres ».

### Un appel pour un accord contraignant

L'« appel de Manille », lancé par l'actrice Marion Cotillard et une sénatrice philippine, Lauren Legarda, sera relayé sur les réseaux sociaux et dans tous les pays du monde. La France veut ainsi éviter un nouvel échec, comme ce fut le cas à Copenhague en 2009. François Hollande a d'ailleurs promis que cet « accord général et contraignant » sera fait « pays par pays », afin que le réchauffement climatique reste

en dessous de la barre de 2°C d'ici la fin du siècle.

Le choix des Philippines n'est pas anodin, le pays est particulièrement exposé aux catastrophes naturelles, notamment le super typhon Haidan en 2013, qui a causé d'importants dégâts, dont plus de 7.000 morts et des millions de sans abris.

« Les Philippines font partie des trois pays les plus impactés par les manifestations du changement climatique (...) Elles subissent de plein fouet ce que les climatologues appellent l'intensification et l'amplification des extrêmes climatiques », a indiqué Nicolas Hulot, présent à Manille. D'autant qu'au cours de ces vingt dernières années, les catastrophes naturelles dans le pays ont tué plus de 31.000 personnes, selon la Croix Rouge.

Cette visite de quarante-huit heures aux Philippines a été marquée par l'appel, mais François Hollande s'est tout d'abord exprimé devant les chefs d'entreprise, expliquant que « les dérèglements climatiques peuvent être une souffrance, vous les connaissez », mais « vous avez

su saisir le drame qui vous a frappés pour en faire une opportunité de croissance ». Le chef de l'Etat a salué « la capacité exceptionnelle de résilience, de résistance, de dynamisme » des Philippines.

### Les Philippines, un allié important

En effet, au fil des années et face aux changements climatiques croissants, les Philippines sont parvenues à développer politiques spécifiques permettant de limiter les conséquences des impacts de changement climatique. Manille a « considérablement investi dans la prévention des risques de catastrophe naturelle et l'adaptation au changement climatique », a indiqué l'ONG, Oxfam, dans Les Echos.

38,5 % de son mix énergie est assuré par les énergies renouvelables, ainsi l'archipel est le numéro deux mondial pour la géothermie après les Etats-Unis. D'ailleurs, les autorités philippines tiennent un discours novateur sur le climat et rappellent constamment les dangers vécus par les territoires insulaires. Pour la France, le pays « pourrait jouer un rôle pivot dans les négociations climatiques », a noté Le Monde. D'autant plus que le discours prononcé par le président Benigno Aquino en septembre 2014 a marqué les esprits, car « il porte une voix progressiste parmi les pays émergents. Il a appelé à un changement d'état d'esprit, à dépasser les clivages idéologiques, à sortir de la traditionnelle opposition Nord-Sud », d'après une source élyséenne, cité par le quotidien.

L'Elysée souhaite que les Philippines entraînent d'autres pays vers un accord à Paris. D'autant que Manille a promis d'annoncer en juin sa contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. François s'est rendu à l'île de Guiuan, ravagé par le typhon Haidan. La France apportera une aide de 1,5 million d'euros aux pays pour qu'il se reconstruise.

**Céline Tabou**

## Edito

### Les Boeing 787-8 commandés par Air Austral cloués au sol depuis 4 ans sur un parking... des Dreamliners invendables

Air Austral a choisi d'acheter deux Boeing 787-8 pour remplacer un 777-200 LR propriété de la compagnie. Ces avions sont plus lourds que le modèle standard. Pour chercher l'origine de cette spécificité, autant puiser l'information à sa source, c'est-à-dire dans la presse de Seattle, ville où se situent les usines de Boeing. Justement, le Seattle Times a publié le 25 février un article à une série d'avions de Boeing, les « terribles teens » ou « enfants terribles ».

D'où leur vient ce qualificatif ? Voici les explications de notre confrère.

«Boeing lutte pour trouver des acheteurs pour 11 de ces premiers 787 Dreamliners, d'une valeur totale estimée à 1,1 milliard de dollars», écrit le Seattle Times, «les clients originaux ont refusé d'acheter ces avions à problèmes, qui sont plus lourds que les modèles récents. Boeing cherche de nouveaux acheteurs»

De plus, ces Boeing ne sont pas totalement construits. Ainsi selon le Seattle Times, ces 787-8 sont stationnés depuis environ 4 ans en plein air à Everett. Du plastique noir obstrue les fenêtres, et des contrepoids de 7,7 tonnes sous les ailes permettent aux avions de rester en place.

Boeing a commencé à construire ces Dreamliners avant d'avoir la certification fédérale en 2011, ils ont donc besoin de nombreuses réparations pour répondre aux normes américaines, explique le Seattle Times.

Pour ne pas que ces avions lui restent sur les bras, Boeing a donc commencé à redonner un coup de fraîcheur à ces jets qui traînent sur un parking. Boeing a approché des compagnies d'Indonésie, de Malaisie, d'Amérique latine et du Moyen-Orient, a confié un membre de Boeing au

Seattle Post. Boeing va devoir casser les prix pour s'en débarrasser. Alors que le prix d'un 787-8 est de 212 millions de dollars, ces jets sont estimés à 115 millions, selon Douglas Kelly, vice-président de Avitas, société de consultants en aéronautique, cité par le journal de Seattle. Avitas pense qu'en négociant, une compagnie aérienne peut obtenir un rabais supplémentaire de 10 %, soit un prix proche de 100 millions de dollars. C'est donc quasiment moitié prix. C'est bien plus que la remise accordée par un commerçant pour un modèle d'exposition. Mais la différence de prix s'explique. Par exemple, ces avions ont une autonomie inférieure de 1850 kilomètres par rapport au 787-8 normal. Cette perte de performance ne permet donc pas à ces modèles d'avoir une consommation inférieure de 20 % sur d'autres avions de taille comparable. Air Austral est donc la première compagnie à faire une commande ferme sur ces appareils singuliers.

Situé un peu plus au Nord de Seattle, notre confrère canadien du Globe and Mail n'y va pas de main morte. Selon lui, ces avions invendus stationnés sur un parking «étaient le symbole visible du retard pris par le programme Dreamliner».

Le Boeing 777-200 LR était un appareil neuf de premier choix fraîchement sorti d'usine, très polyvalent. Il sera remplacé par deux appareils de second choix qui auront déjà sans doute perdu beaucoup de leur valeur avant d'être mis en service. Au travers de ce recul, faut-il voir un symbole de l'évolution d'Air Austral sous la présidence de Didier Robert ?

*M.M.*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
70e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

**Tribune libre****Statu quo statutaire à La Réunion ?  
Le combat d'arrière-garde du Front National**

Après la section locale de « Debout la France » qui plaide pour la création d'un second département à La Réunion (1), voici le Front National qui se présente aux élections départementales avec comme objectif le maintien du département et de ses compétences (2).

La position du FN sur l'avenir de La Réunion manque d'originalité dans la mesure où, à l'exception du PCR, elle est partagée par toute la classe politique locale. Sa position est conforme à l'opinion exprimée par le député PS Jean-Claude Fruteau qui se présente, dès le 5 octobre 2012, comme l'inflexible « Gardien du Temple » lorsqu'il déclare qu'il est « opposé à tout changement de statut pour La Réunion ». De même, la Présidente du Conseil général, Nassimah Dindar (MoDem), lui emboîte le pas lorsqu'elle décrète, le même jour, qu'« un changement de statut ne servira à rien » (3). Pour faire bon poids, il faut encore citer Didier Robert. Le Président UMP du Conseil régional de La Réunion ne remet pas en cause l'architecture institutionnelle existante. Voici son credo exprimé en 2013 : « Le statu quo me convient, avec un conseil régional et un conseil général. Mais ce qu'il faut revoir, c'est le niveau de compétences des uns et des autres » (4).

Ainsi, le FN, l'UMP et le PS sont sur la même longueur d'onde : ces formations politiques sont en effet favorables à un gel institutionnel ad vitam æternam à La Réunion.

En vérité, la position conservatrice de la classe politique locale n'est plus justifiable au moment où il convient de clouer au pilori le kafkaïen « millefeuille administratif » pour des raisons d'ordre budgétaire. Cette position l'est d'autant moins que la crise économique que nous connaissons n'a jamais été aussi criarde qu'aujourd'hui. Dès lors, notre diagnostic est sans appel : la réforme structurelle proposée par « Debout la France » et le statu quo statutaire défendu par le FN ne correspondent pas aux préoccupations du moment. Ces positions sont d'autant moins judicieuses que le département aura pratiquement disparu à l'horizon « 2020 ».

En vérité, c'est une réforme statutaire d'une grande ampleur qui s'impose en raison de la crise économique et sociale sans précédent qui frappe La

Réunion. Nous proposons à la classe politique locale et notamment à la section locale du FN une réforme ambitieuse dont nous sommes désormais convaincus qu'elle se fera un jour. La voici (5).

On sait que dans les DOM de la Guyane et de la Martinique, une collectivité territoriale unique va prochainement se substituer à la région et au département afin de permettre à la nouvelle collectivité territoriale d'agir avec une plus grande visibilité. Ces deux exemples probants mériteraient d'être suivis à La Réunion dans la mesure où la coexistence de deux collectivités territoriales de plein exercice – la région et le département – sur la même aire géographique et concernant le même groupement humain est une « aberration institutionnelle », inutile et coûteuse. Elle l'est d'autant plus que La Réunion se caractérise par l'étroitesse de son assise territoriale (2 512 kilomètres carrés de superficie) et la faiblesse numérique de sa population (850 000 habitants en 2014). Une collectivité territoriale unique se substituant à la région et au département apparaît enfin comme une réforme structurelle nécessaire et même prioritaire au lendemain des violences urbaines à répétition qui perturbent, depuis 2012, plusieurs communes de l'île.

Certes, la réforme que nous proposons n'a pas la prétention de régler tous les problèmes qui frappent La Réunion. Mais elle peut contribuer à en résoudre certains. La réforme aurait d'abord pour effet de réduire les coûts de fonctionnement des services publics réunionnais et de permettre à la nouvelle collectivité territoriale d'agir avec plus de célérité, d'efficacité et de responsabilité à l'égard de la population locale, notamment en matière économique, sans remettre en cause les acquis sociaux découlant de la départementalisation et le principe de l'identité législative applicable dans les DOM en vertu de l'article 73 de la Constitution. La réforme proposée ne porterait pas davantage atteinte au statut européen de région ultrapériphérique attribué à La Réunion et aux financements qui émanent des fonds structurels de Bruxelles. Une collectivité unique serait enfin l'outil le plus approprié pour renforcer l'influence politique de La Réunion auprès du Gouvernement de la République ainsi que son poids

économique auprès des États du sud-ouest de l'océan Indien, membres de la Commission de l'Océan Indien.

La fusion des deux collectivités territoriales qui coexistent depuis le vote de la loi du 31 décembre 1982 dans chacune des régions monodépartementales ultramarines n'est pas révolutionnaire puisqu'elle a été rendue possible, au plan juridique, par la révision constitutionnelle du 28 mars 2003. De surcroît, cette fusion de la région et du département n'est pas davantage hypothétique puisqu'elle a déjà été réalisée en Guyane et à la Martinique par la loi du 27 juillet 2011 en application de l'alinéa 7 de l'article 73 de la Constitution et, chaque fois, avec l'accord des populations locales directement intéressées, conformément à l'alinéa 2 de l'article 72-4 de la Constitution. Parce qu'elle est démocratique, cette réforme s'impose également et logiquement à La Réunion.

Mais pour être pleinement efficiente, la réforme proposée implique la suppression de l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution qui empêche La Réunion de disposer d'un pouvoir législatif et réglementaire par habilitation, selon le cas, du Parlement ou du Gouvernement dans une série de matières non régaliennes mais hautement stratégiques comme l'éducation, la culture, la fiscalité locale, les énergies renouvelables, les transports publics des passagers et des marchandises et – aujourd'hui priorité des priorités – l'emploi des jeunes Réunionnais actifs de moins de 25 ans.

**André Oraison Professeur  
des Universités**

(1) O. DAUGUILLAUME, « Pour un deuxième département », Le Quotidien de La Réunion, dimanche 4 janvier 2015, p. 10.

(2) P.-Y. VERSINI, « Le FN veut garder les compétences du Département », Le Quotidien de La Réunion, lundi 23 février 2015, p. 15.


(3) Y. GUILLOUX, « Vergès n'en finit pas avec l'autonomie », Le Journal de l'île de La Réunion, vendredi 5 octobre 2012, p. 10.

(4) S. F., « Réforme institutionnelle. Didier Robert veut plus de pouvoirs », Le Quotidien de La Réunion, mardi 29 janvier 2013, p. 3.

(5) A. ORAISON, « Plaidoyer pour la fusion de la région et du département de La Réunion », RJOI, 2014, n° 19, p. 139-168.

## 25 propositions du PCR pour une nouvelle politique à La Réunion –4– **L'analyse du PCR et ses propositions aujourd'hui** **reconnues et respectées**

Après le contexte historique et l'analyse, place à un constat : les propositions du PCR sont aujourd'hui reconnues et respectées alors que pendant des décennies elles ont été réprimées. Cela permet de mesurer tout le temps perdu par le choix de la répression plutôt que du développement.



# Pour une nouvelle politique à La Réunion

25 propositions du PCR

*Face à la crise que connaît La Réunion aujourd'hui, face aux nouveaux défis du XXI<sup>e</sup> siècle, rassemblons-nous pour une nouvelle politique, comme l'ont fait les Réunionnais·es en 1945, autour de Raymond Vergès et de Léon de Lépervanche pour sortir La Réunion de la misère coloniale.*

Le Parti Communiste Réunionnais avait en effet, quant à lui, anticipé cette situation dès 1959. Il proposait un projet global et cohérent de développement de La Réunion, fondé notamment sur :

- La responsabilité des Réunionnais·es dans la conduite des affaires de leur pays.
- La fin des inégalités et de toutes les discriminations.
- Le respect de la culture et de l'identité des habitants·es de cette île.

Sous le mot d'ordre d'Autonomie Interne, le projet du PCR détaillait les actions à mettre en œuvre pour le développement économique, social et culturel de La Réunion. Face à ce projet, la réponse du pouvoir et de ceux et celles qui le soutenaient a été la répression, la désinformation (l'Autonomie c'est l'indépendance), la fraude électorale, la violence, l'emprisonnement, le bannissement (ordonnance d'octobre 60), l'atteinte à la liberté d'expression, etc.

Mais aujourd'hui et c'est tant mieux, la réalité finit pas



**Témoignages**  
QUOTIDIEN COMMUNISTE DE LA REUNION

Produit par : Raymond VERGÈS  
Dirigé par : Paul VERGÈS  
PROPRIÉTAIRE : YEMOTHEQUE S.A.R.L.  
MARDI 19 MAI 1959  
N° 1.300 - 150 pages  
16, rue St Lazare - 76. 16-43 St-Denis  
Abonnement mensuel : 120 Frs

**DIMANCHE ET LUNDI 18 MAI AU PORT**

Plus de 150 délégués venus de toute l'île ont discuté pendant 2 jours le projet de thèses présenté par le Comité de la Fédération Communiste de la Réunion

**— ADOPTANT LA LIGNE POLITIQUE ET LE PROGRAMME PROPOSÉS**

**LA VIÈME CONFÉRENCE FÉDÉRALE S'EST TRANSFORMÉE EN CONGRÈS CONSTITUTIF ET A DÉCIDÉ :**

- de réclamer pour les Réunionnais le droit de gérer eux-mêmes et démocratiquement leurs propres affaires par l'intermédiaire :
- d'une Assemblée locale jouissant d'un pouvoir législatif pour toutes les affaires d'intérêt local ;
- d'un Exécutif élu par cette Assemblée et responsable devant elle ;

**— LA CRÉATION DU PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS**

Instrument décisif entre les mains des travailleurs et du Peuple Réunionnais pour leur libération du joug colonial

*Au cours de ces assises, Léon Feix, membre du Bureau Politique du Parti Communiste Français a prononcé une importante intervention*

s'imposer. Jamais la culture réunionnaise n'a eu autant droit de cité. De plus en plus, on réclame davantage de responsabilité pour les élu·e·s du pays. Le Président de la République lui-même, au nom de l'égalité réelle, vient de préconiser pour les Outremer un plan spécifique pour chaque territoire. Par ailleurs, l'autonomie fiscale est revendiquée.

Quand en 1959 le PCR prônait la coopération avec les pays de l'océan Indien, on le traitait de "séparatiste" ; or aujourd'hui, aucun parti politique n'oserait se prononcer contre la coopération régionale.

Quand on voit ce positionnement actuel quasi unanime, on ne peut s'empêcher de souligner la vision prophétique de l'Autonomie mais aussi déplorer tout le temps qui a été perdu pendant 69 ans après la loi du 19 mars 1946. Car depuis, la situation à La Réunion s'est singulièrement dégradée, comme on vient de le voir.

(à suivre)

## Faites du vélo pour sauver La Réunion !

Le Comité Réunionnais de Promotion du Vélo (CRPV) a appris ce vendredi 20 février dans "Le Quotidien de La Réunion" que huit élèves du lycée Saint François Xavier de La Montagne à Saint-Denis sont revenus « émerveillés de leur déplacement en Italie dans le cadre du projet Comenius "Faites du vélo pour sauver la planète" » et qu'ils ont rencontré le Pape François à cette occasion. C'est pourquoi le CRPV félicite ces lycéens qui ont pris part à cette action mais également les enseignants ainsi que les responsables éducatifs et institutionnels qui ont organisé la partici-

pation d'élèves réunionnais à ce projet global de l'Union européenne.

En effet, dans le cadre d'une formation globale de notre jeunesse à mettre en œuvre un développement durable de La Réunion, il est très important que le système éducatif intègre une sensibilisation des élèves aux modes de déplacements durables et donc en particulier aux avantages des déplacements à vélo. Ce travail pédagogique pourrait faire partie des programmes scolaires dans les écoles primaires et secondaires pour montrer aux élèves pourquoi et comment il est

précieux de se déplacer à vélo le plus possible et en toute sécurité.

Dans cette perspective, le CRPV invite tous les responsables et acteurs de l'éducation à La Réunion à débattre sur la réalisation d'un tel projet. Le monde associatif des sports et de la culture comme les parents d'élèves pourraient être associés à ces échanges, avec cet appel à tous les Réunionnais : faites du vélo pour sauver La Réunion !

**Lucien Biedinger**  
secrétaire du CRPV

## Des requins et des hommes

Tout ce battage autour des requins qui hantent les côtes de notre île arrivera-t-il un jour à les faire disparaître à jamais, ou tout au moins à les éloigner ? Les campagnes menées jusqu'ici n'ont fait, semble-t-il que les attirer d'avantage. Car enfin, les requins sont ici chez eux : la mer est leur milieu naturel. Ils y étaient hier, ils y sont aujourd'hui, ils y seront demain. Rien ni personne ne pourra les en empêcher. Pour employer un mot plus savant : ils font partie intégrante de l'écosystème.

Justement, partant d'observations qui remontent sur une vingtaine d'années, des chercheurs scientifiques ont fait, en deux points distincts mais assez proches de la côte ouest de l'Australie, une étonnante découverte : là où la pêche des requins est autorisée, les coraux situés à proximité sont complètement détruits ; à l'inverse là où elle est interdite, dans la réserve marine, ils tous bien vivants et admirables à voir.

Si nous voulons profiter pleinement des plaisirs de la mer, à l'abri de

toute menace des requins, il nous faut prendre les précautions nécessaires lorsque nous entrons dans l'eau et surtout lorsque nous allons vers le large : des requins peuvent surgir à tout instant, sans crier gare. La seule solution serait donc d'aménager des sites bien protégés et hautement sécurisés, sans oublier pour autant les vicissitudes du climat appelé vraisemblablement à se réchauffer.

**Georges Benne**

## De plus en plus de malades ?

Un sénateur faisant la queue chez Orange ! L'occasion était belle pour lui poser cette question : Allons-nous faire de plus en plus de malades ou de plus en plus de gens en bonne santé ? La réponse du Sénateur fut : « Sans hésitation : de plus en plus de malades, il y a trop de lobbys autour de la maladie ». Sans commentaire, en ce qui nous concerne.

Laissons au Professeur Henri Laborit un avis, de 1963, d'une grande actualité : « Tout groupement hu-

main qui tend à l'isolement, à la diminution de ses échanges, s'expose d'une part à ne plus pouvoir maintenir sa structure dans un environnement qui évolue, ou bien, comme une formation enkystée, à stopper son évolution, ou, comme un organisme sénescence, à stopper son développement. D'autre part, il perturbera le bon fonctionnement de l'ensemble national, l'évolution même de cet ensemble, en rompant l'interdépendance de toutes ses structures entre elles. On peut

même apprécier approximativement la sénescence d'un organisme national au nombre des « chapelles », au nombre d'intérêts particuliers ou de groupes enkystés qu'il présente. Ceux-ci limitent les échanges organiques, les orientent dans un sens unique et au profit d'un petit nombre d'individus au détriment de l'ensemble. » in, « Du soleil à l'homme », p. 132, (1963).

**Frédéric Paulus**

## Non, pas le Front National !

Paix, pauvreté, chômage, emploi, croissance, changements climatiques, le Front National n'est pas une réponse : Il n'a pas de solutions ...

Les pauvres, les chômeurs abandonnés dans la crise économique

en France, comme les populations exposées aux catastrophes naturelles ailleurs dans Le Monde, attendent autre chose que les mots.

Les promesses que le Front National met en avant, il ne pourra les

tenir : L'élection de Marine Le Pen n'apportera rien à La France, et encore moins, aux Français ! De grâce, Non, pas le Front National !

**Samuel Mouen**

## Billet philosophique

# «C'est à nous, Réunionnais, d'organiser notre société»

Le jeudi 19 février dernier, Jean Viracaoundin, président du Cercle Philosophique Réunionnais, a tenu une conférence-débat au Centre culturel Moulin Maïs de Saint-Louis, sur le thème "Insertion sociale / insertion professionnelle - réflexion épistémologique sur la réalité de ces processus dans une société tapis mendiant, La Réunion". Un thème vraiment d'actualité au moment où les problèmes sociaux du pays préoccupent de plus en plus de Réunionnaises et de Réunionnais. Cette rencontre a ouvert des pistes de réflexions et des perspectives intéressantes à ce sujet.



Jean Viracaoundin, président du Cercle Philosophique Réunionnais, avec Joëlle Morel, membre du Bureau de l'association. (photo Amandine Hoarau)

L'an dernier, à l'occasion de la traditionnelle Journée Mondiale de la Philosophie célébrée le 3ème jeudi de novembre sous l'égide de l'UNESCO, la directrice de cette instance internationale a déclaré que cette célébration «est l'occasion de réaffirmer l'importance de la pensée critique pour appréhender les transformations des sociétés contemporaines». Et pour Irina Bokova, «le changement nous pousse à inventer de nouvelles façons de vivre ensemble et de construire des sociétés plus justes». D'ailleurs, l'année précédente, comme cette Journée avait été célébrée sous le thème «Des sociétés inclusives, une planète durable», elle était présentée par l'UNESCO comme «une invitation à repenser les conditions de l'inclusion et de la durabilité dans des sociétés plus diversifiées, plus interconnectées entre elles et avec leur environne-

ment». Voilà — entre autres choses — à quoi doit servir la philosophie...

### Une «catastrophe permanente»

C'est dans cet esprit que Jean Viracaoundin a ouvert son exposé lors de sa conférence sur l'insertion socio-professionnelle, en analysant d'abord la situation sociale à La Réunion, qualifiée de «problème grave» et de «catastrophe permanente». Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'elle a souvent des effets dramatiques, avec une «marginalisation des victimes de la non insertion sociale et professionnelle».

Ensuite, dans son approche épistémologique du problème, il a posé une question essentielle : celle de

notre connaissance véritable des souffrances générées par le non-respect du droit au travail, dont sont victimes 30% des Réunionnais. «Est-ce que les chiffres correspondent à la réalité vécue au quotidien par ces personnes exclues du système de solidarité traditionnelle?», a-t-il demandé.

### Le rôle de «l'idéologie dominante»

Lors du débat avec le public, plusieurs réflexions intéressantes ont été émises à la fois par Jean Viracaoundin et les participants à cette rencontre, comme : «On a atteint une limite de notre société; il faut d'urgence chercher de nouvelles solutions, sinon on va vers une catastrophe encore plus grave». Parmi ces solutions, il a été dit que «nous devons inventer un système propice à un développement durable, solidaire et responsable» et que «c'est à nous, Réunionnais, d'organiser notre société pour créer un vivre ensemble fraternel».

Ces réflexions vont dans le même sens que celles émises le 5 février dernier dans un entretien accordé à «L'Humanité Dimanche» par la philosophe française Chantal Jaquet, pour qui «l'idéologie dominante» est utilisée «comme faire-valoir du bon fonctionnement de la société». Pour changer la société, il faut donc notamment lutter en permanence contre les idées et les comportements des classes dominantes, qui imposent de fait leur système socio-économique injuste et leur idéologie aux autres classes sociales afin d'augmenter toujours plus leur profit.

**Roger Orlu**

# Oté

## Plonbaz lo dan danzéré, antansion la maladi !

*Mèrkrodi gran matin dsi l'kou d' troizèr, moin té apré rogard la télé. Pars si zot i vé gard in bon zafèr dann télé i fo agard lé zèr zindi, pars in l'èr normal ou i risk pa oir in n'afèr sèryé. Anfin, mi pans moin la louk in n'afèr séryé. Kosa i lé ? A s'ki paré mèrkir i zoué in mové rol dann nout santé.*

*Mèrkir, kosa i lé ? Sa in drol métal vi k'li sé in likid soman li pèz son poi (plis trèz kilo lo lite). Ousa li lé ? In pé partou. Dann tib néon, konm dann bann lanp lékonomi l'énèrzi. Dann bann produi pou la boté, kisoï krinm, kisoï lo far, kisoï ankor tout kalité kataplas i mète dsi lo figuir. Nana osi dann plonbaz lo dan : i apèl plonbaz mé na pi lo plon la-dan, pars sé in l'amalgam avèk plizyèr métal mé près sinkant pour san mèrkir.*

*Mèrkir lé danzéré, pars d'apré sak moin la antann, sa i donn in bonpé maladi. Nana in pé i apèl ali lo tièr vintéinième syèk. Konm moin la di sa nana dann plonbaj lo dan épizapré kan ou i mash singom, kan ou i boir dolo ou i dépass la doz otorizé é sa i mine aou : fatig-li, doulèr-li, fonn shagrin li, mèm i pous aou dann l'alzémèr. Solman, antansion nana d'ot produi pou ranplasé mé lé shèr é i paré bann dantis i signal pa tro, ou alor si i signal, demoun i konpran pa tro é i domann lo moin shèr. Donk, sa in n'afèr i fo pran prékosion, i gingn pétète pa s'an pasé, mé i fo pa an abizé. Konm in vyé shanson dsi la polio té I di : "sé in maladi d'la po, maladi d' la trip, maladi d' la tête.*

**Justin**

*NB. Alé rod dann zot motèr d'roshèrch mi pé dir azot zot va tonm asiz...». Si inn parmi nout bann dépitè i vé travay la dsi li pé zoué in bon rol.*

**« La i fé lèv lo mor la ! » - kozman pou la rout**

Sa in n'afèr, mi pans lé sinp. Dabor lé rar k'in mor i rolèv donk sa lé déza étonan, donk lé myé pou tienbo lo kozman dan la tête. Armète èk sa, lo mor, in trépasé, in trépasé dépasé, donk an prinsip i fo pa fé lèv ali. Mé dann kozman toulézour, la pa sa k'I vé dir : sa I vé dir I anparl zafèr dann tan Zézikri té I marsh katpat. An pliské sa, sé in manyèr pou éskivé si ou i vé pa anparlé... Ala in n'afèr : si ou i di parti kominis la arfé lèv maloya : in moun pour va di oui, in moun kont va di, sa lé fini sa, zordi nou la fine alé pli d'van. Donk in fason éskiv lo sobatkoz. Kosa zot i pans ? Arien ditou ? Fé travay zot koko, fé bouy zot matyèr griz, zot va oir rant-rant si ni tonm pa dakor rantre nou. Fé roulé férèr !